

Règlement des interclubs AFP

1.	Règles générales	2
2.	Définitions	3
3.	Catégories	4
4.	Composition des équipes	6
5.	Inscriptions des équipes	6
6.	Tirage au sort des poules et du tour final	6
7.	Planning des rencontres	7
8.	Arbitrage / juge-arbitrage	8
9.	Déroulement des rencontres	g
10.	Points attribués dans le ranking	10
11.	Conditions financières	10
12.	Amendes et sanctions	12



1. Règles générales

- 1.1. Les interclubs de padel 2020 sont organisés par l'AFP.
- 1.2. Chaque club doit s'efforcer d'avoir au minimum un juge-arbitre ayant suivi une formation fédérale. Si ce n'est pas le cas, une personne devra être désignée par le club comme responsable des interclubs et sera la personne de contact avec l'AFP.
- 1.3. Le juge-arbitre d'une rencontre peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de la rencontre.
- 1.4. Les interclubs de padel sont réservés aux joueurs affiliés à un club membre de l'AFP (sauf dérogation) en ordre d'affiliation fédérale.
- 1.5. L'affiliation individuelle d'un joueur à l'AFP est demandée dans Tie Padel par le joueur et doit être validée par le club.
- 1.6. Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/
- 1.7. La licence donne accès à toutes les catégories.
- 1.8. Un joueur ne peut participer à la compétition que pour le club qui lui a vendu sa licence.
- 1.9. La gestion des interclubs est effectuée via le système informatique Tie Padel : http://www.tiepadel.com
- 1.10. Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le R.O.I. de l'AFP.
- 1.11. Les rencontres peuvent se jouer sur des terrains en plein air ou couverts. Lorsque les terrains sont pourvus d'un éclairage, il est obligatoire de terminer la rencontre. Les terrains doivent être conformes aux règles de la FIP sauf dérogation accordée par l'AFP.
- 1.12. L'âge minimum pour participer aux interclubs est d'être dans sa 12ème année (né en 2008 et avant).



2. Définitions

2.1. La CATEGORIE désigne le niveau de l'interclub.

2.2. La condition de participation d'un joueur dans l'une ou l'autre catégorie est déterminée par son NIVEAU :

Les différents NIVEAUX sont les suivants :

En messieurs, il y a 5 NIVEAUX:

- P 100
- P 250
- P 500
- P 750
- P 1000

En dames, il y a 4 NIVEAUX :

- P 100
- P 250
- P 500
- P 750

Les NIVEAUX sont attribués par l'AFP en début d'année et seront revus tous les 6 mois (30/06 - 31/12 - 30/06...).

Un joueur ne pourra participer à une compétition officielle de l'AFP sans avoir reçu son NIVEAU de la part de la commission compétition.

Les nouveaux affiliés solliciteront l'attribution d'un NIVEAU lors de l'achat de leur licence auprès de leur responsable de club.

Celui-ci devra proposer le NIVEAU du nouvel affilié à la commission compétition (en envoyant un e-mail à <u>laurent.jeuniaux@afpadel.be</u>) sur base :

- du classement de padel du joueur (dans une autre fédération),
- de son classement dans tout autre sport de raquette (voir tableaux cidessous),
- ou sur base d'une évaluation selon sa pratique quotidienne.

MESSIEURS				
CLASSEMENT AUTRE SPORT	NIVEAU			
CLASSEMENT AUTRE SPORT	P 100	P 250	P 500	P 750
TENNIS	C30/6 à C30	C15/5 à C15	B+4/6 à B-15	B-15/1 à A
SQUASH	D et C	B et A	-	-
BADMINTON	D et C	B et A	-	-



DAMES				
CLASSEMENT AUTRE SPORT	NIVEAU			
CLASSEMENT AUTRE SPORT	P 100	P 250	P 500/P 750	
TENNIS	C30/6 à C30	C15/5 à B+2/6	B0 à A	
SQUASH	B - C	А	-	

Si un joueur est classé dans plusieurs de ces sports, il doit prendre le NIVEAU le plus haut.

Tout joueur demandant une nouvelle affiliation et n'ayant pas de classement dans un des sports repris dans le tableau des NIVEAUX ci-dessus, doit faire l'objet d'une évaluation de la part du secrétariat qui lui vend sa licence.

Pour les joueurs, il est possible qu'ils fassent l'objet d'une réévaluation de leur NIVEAU. Celle-ci peut/doit être proposée par : le secrétariat de son club, un jugearbitre, un membre de l'AFP ou un joueur.

3. Catégories

3.1. Les catégories sont les suivantes :

En messieurs:

MD 100 : débutantMD 250 : intermédiaire

MD 500 : avancéMD 750 : expertMD 1000 : élite

En dames:

WD 100 : débutantWD 250 : avancéWD 500 : élite

- 3.2. Les rencontres en MD 250 et MD 750 se jouent le dimanche à 9h ou 15h. Les rencontres en MD 100 et MD 500 se jouent le samedi à 9h ou 15h. Les rencontres dames WD 100 et 500 se jouent le dimanche à 9h ou 15h. Les rencontres WD 250 se jouent le samedi à 9h ou 15h.
- 3.3. La catégorie MD 1000 se joue sur 2 w-e fin septembre/mi-octobre. Les équipes seront à rentrer pour le 31/08/2020. Un règlement spécifique sera publié durant le 1^{er} trimestre 2020. Les dates exactes seront établies en fonction des calendriers nationaux et internationaux.



- 3.4. Le nombre d'équipes d'interclubs ne peut dépasser 4 fois le nombre de terrains disponibles dans le club par jour de compétition, en fonction des catégories prévues le samedi ou le dimanche. Par exemple, un club ne comptant qu'un seul terrain ne pourra inscrire que 2 équipes en MD 250, 1 équipe en WD 100 et 1 équipe en WD 500 car ces catégories sont toutes programmées le dimanche.
- 3.5. Exceptionnellement, une rencontre peut être jouée dans un autre club (terrain inondé, terrain en cours de construction...), avec accord du capitaine adverse. Le club visité devra en informer la fédération.

3.6. Règles supplémentaires en messieurs :

• MD 100 : réservée aux joueurs de NIVEAU P 100

MD 250 : réservée aux joueurs de NIVEAU P 100 et P 250

• MD 500 : réservée aux joueurs de NIVEAU P 250 et P 500 (+ Dames P 750)

• MD 750 : réservée aux joueurs de NIVEAU P 500, P 750 et P 1000

Conditions particulières :

Un P 1000 ne peut jouer qu'avec un P 500 Homme ou P 750 Dame

 MD 1000 : réservée aux joueurs de NIVEAU P 500, P 750 et P 1000. (+ Dames P 750)

3.7. Règles supplémentaires en dames :

• WD 100 : réservée aux joueuses de NIVEAU P 100

• WD 250 : réservée aux joueuses de NIVEAU P 100 et P 250

• WD 500 : réservée aux joueuses de NIVEAU P 250 - P 500 et P750

- 3.8. Les dames peuvent, sur dérogation, jouer en catégories hommes selon les mêmes conditions particulières qu'au point 3.6 (NIVEAU DAMES = NIVEAU HOMMES). Les demandes de dérogation doivent être envoyées au secrétariat de l'AFP avant d'aligner la joueuse concernée. Les demandes seront analysées par la commission compétition.
- 3.9. Chaque club pourra, en cours d'interclubs, faire des ajouts de joueurs. Ceuxci devront :



- être inscrits dans Tie Padel
- être en ordre de licence
- avoir un NIVEAU (la demande de NIVEAU doit être rentrée à l'AFP 48h avant le jour de la rencontre si la personne n'en n'a pas encore)
- être en ordre de cotisation dans leur club
- être inscrits dans l'équipe et sur la feuille de match

L'ajout du joueur dans Tie Padel devra être fait avant le début de la rencontre.

Ne jamais supprimer un joueur d'une liste de force car il perdrait tous ses points acquis en interclubs.

4. Composition des équipes

- 4.1. Pour chaque rencontre, la feuille de match doit être composée de minimum 6 à maximum 10 joueurs en messieurs et de minimum 4 à maximum 8 joueuses en dames. En cas de report de la rencontre à une autre date, une autre composition peut être présentée par le capitaine.
- 4.2. Conditions particulières par catégorie

Voir les points 3.6 et 3.7

- 4.3. Un joueur peut jouer dans plusieurs catégories différentes.
- 4.4. Un joueur ne peut pas participer à 2 rencontres le même jour dans la même catégorie.

5. Inscriptions des équipes

5.1. L'inscription des équipes devra se faire pour le 02/02 minuit.

6. Tirage au sort des poules et du tour final

- 6.1. Une poule d'interclubs compte minimum 3 et maximum 5 équipes.
- 6.2. La composition des poules se fera sur une base régionale.

En outre, l'AFP pourra proposer des montées ou des descentes de catégories pour faciliter le bon déroulement des interclubs.



- 6.3. Il y aura 2 sortants qui disputeront le tour final par poule.
- 6.4. Si 2 équipes terminent à égalité à la fin de la phase de poule, elles seront départagées en fonction de leur confrontation directe.
- 6.5. Si 3 équipes terminent à égalité dans la poule, les équipes sortantes sont déterminées par :
 - 1. La différence entre le nombre de matches gagnés/perdus entre les 3 équipes concernées.
 - 2. La différence entre le nombre de sets gagnés/perdus entre les 3 équipes concernées.
 - 3. La différence entre le nombre de jeux gagnés/perdus entre les 3 équipes concernées.
 - 4. S'il subsiste encore une égalité entre 2 équipes, la confrontation directe entre ces 2 équipes déterminera la meilleure équipe.
- 6.6. Un premier de poule rencontrera un deuxième de poule au 1^{er} tour du tableau final. Il se peut donc que des 1^{ers} de poule soient en avant tour.
- 6.7. Club visité/visiteur dans le tableau final : un 1^{er} de poule recevra au 1^{er} tour. Pour les tours suivants, la fédération organisera les rencontres de manière à répartir au mieux les matches à domicile et à l'extérieur. Les règles de désignation du club receveur sont les suivantes :
 - 1. Le nombre de fois qu'une équipe a reçu et a été en déplacement (l'équipe qui a reçu le moins de fois reçoit). Quand une équipe est bye, elle est considérée comme ayant reçu le match.
 - 2. Si les deux équipes ont le même ratio, l'équipe qui reçoit est celle qui a été placée en premier dans le tableau (donc de haut en bas et des 1^{er}s tours aux suivants).

7. Planning des rencontres

7.1. Phase qualificative de poules :

	MESSIEURS				
	MD 100	MD 250	MD 500	MD 750	
07-mars	Х		Х		
08-mars		X		X	
14-mars	X		X		
15-mars		X		X	
21-mars	X		X		
22-mars		X		X	
28-mars	X		X		
29-mars		X		X	
du 30/03 au 19/04	Récup				



	DAMES			
	WD 100	WD 250	WD 500	
07-mars		X		
08-mars	X		X	
14-mars		X		
15-mars	Х		X	
21-mars		X		
22-mars	X		X	
28-mars		X		
29-mars	X	X	X	
du 30/03 au 19/04	Récup			

- 7.2. Toutes les rencontres de la phase qualificative de poules doivent être clôturées pour le 19 avril 2020 à minuit.
- 7.3. Le tour final se déroulera durant les mois d'avril, mai et juin.
- 7.4. Tout changement d'horaire ou report d'une rencontre peut être négocié entre les deux capitaines. En cas de report, le club visité reste le même (sauf accord des capitaines). Ces changements doivent être communiqués à la fédération (secretariat@afpadel.be). Si les capitaines n'ont pas trouvé d'accord, l'AFP prendra une décision.

En cas de report, les règles suivantes sont d'application :

- 1. Tout match terminé est acquis.
- 2. Toute série de 3 (2 chez les femmes) matches en cours doit être terminée avec les mêmes joueurs et selon les mêmes compositions que celles renseignées sur la feuille de match.
- 3. Tout match en cours doit se terminer avec les mêmes joueurs, au point où il a été arrêté.
- 4. Si une série de 3 matches n'a pas débutée, la feuille de match de cette série peut être complètement ou partiellement changée.
- 5. Les joueurs changés peuvent être remplacés par tout joueur, dans le respect des règles 3.6, 3.7, 3.8 et 3.9.
- 7.5. Le planning des interclubs sera communiqué aux responsables des clubs et aux joueurs via Tie Padel. Les résultats et classements seront mis à jour sur Tie Padel.
- 7.6. Les horaires et le lieu des rencontres seront communiqués via notification dans Tie Padel. C'est toujours la dernière notification dont il faut tenir compte.

8. <u>Arbitrage / juge-arbitrage</u>



8.1. Pour chaque rencontre, le club visité désignera un responsable interclubs. Le responsable interclubs prendra les décisions qui s'imposent pour assurer le bon déroulement des rencontres, dans un esprit fair-play constructif.

9. Déroulement des rencontres

- 9.1. En messieurs, chaque rencontre se déroule en 2 séries de 3 matches.
- 9.2. En dames, la rencontre se déroule en 3 séries de 2 matches. Une joueuse ne peut jouer qu'un seul match avec la même partenaire.
- 9.3. Dans toutes les catégories, sauf MD1000, les matches se jouent en 1^{er} à 9 jeux. Tie-break à 8-8 (1^{er} à 7 points avec 2 points d'écart). Le format des matches pourra être adapté lors de la finale.
 - Dans la catégorie MD 1000, les matches se jouent en deux sets de 6 jeux avec tie-break à 6-6 (1^{er} à 7 points avec 2 points d'écart). Le troisième set se joue sous la forme d'un super tie-break (1^{er} à 10 points avec 2 points d'écart). Le format des matches pourra être adapté lors la finale.
- 9.4. Les 4 premiers joueurs en messieurs ou les 4 dames doivent être présents minimum 15 minutes avant la rencontre.
- 9.5. Le capitaine de l'équipe du club visité est chargé de remplir la « feuille de résultats » sur papier et la « feuille de match » dans Tie Padel (http://www.afpadel.be/documentations/). Celle-ci doit être encodée avant le début de chaque série de matches.
 - Si un joueur ne satisfait pas aux conditions de participation de la catégorie concernée par la rencontre, le match est perdu sur un score de forfait 9-0 (ou 6-0 6-0 suivant le format du match).
- 9.6. 15 minutes avant le début de la première série de matches, les deux capitaines s'échangent la feuille de « composition des équipes » (préalablement imprimée).
- 9.7. Pour la première série de matches, l'ordre de ceux-ci est libre.



- 9.8. Pour la seconde série de matches hommes, les deux capitaines échangent une nouvelle feuille de « composition des équipes ». L'ordre des équipes et la composition des paires sont libres. Dans le cas où l'un des matches serait le même que lors de la 1ère série, les capitaines peuvent soit choisir de jouer comme cela, soit décider d'échanger une nouvelle feuille de « composition des équipes ». Si un des capitaines n'est pas d'accord de changer, la série de matches se jouera comme indiqué sur la feuille échangée.
 - Pour la seconde et la dernière série de matches dames, les deux capitaines échangent une nouvelle feuille de « composition des équipes ». La composition des équipes est libre, cependant, une joueuse ne peut jouer qu'un seul avec match avec la même partenaire.
- 9.9. En cas d'égalité dans les matches, la victoire sera attribuée à l'équipe ayant remporté le plus de jeux (en MD 1000 le super tie-break doit être encodé 7/6). S'il devait subsister une égalité, on prend le résultat de la 1ère série de 3 matches (chez les messieurs) ou le résultat du 5ème match de la rencontre (chez les dames).
- 9.10. Les résultats de la rencontre doivent être encodés le jour même de la rencontre dans Tie Padel et au plus tard pour le lundi à minuit.
- 9.11. Le coaching est autorisé lors des changements de côté par l'ensemble des joueurs de l'équipe ou le capitaine.
- 9.12. Le capitaine peut être un membre non-joueur. En cas de remise de la rencontre, le capitaine peut être remplacé.
- 9.13. Le J-A, le responsable interclubs ou les capitaines peuvent demander les pièces d'identité des joueurs.
- 9.14. Une équipe qui abandonne un match donne l'ensemble des jeux restants à l'équipe adverse.
- 9.15. Une équipe qui déclare forfait doit prévenir l'AFP (<u>secrétariat@afpadel.be</u>) et l'équipe adverse.

10. Points attribués dans le ranking

Chaque joueur gagne le nombre de points figurant dans le tableau suivant par match gagné :

	100	250	500	750	1000
MESSIEURS	10 points	25 points	50 points	75 points	100 points
DAMES	10 points	25 points	50 points		

Pour toutes les catégories : 2 points par match perdu

11. Conditions financières



- 11.1. L'inscription d'une équipe aux interclubs est de 20 euros.
- 11.2. L'équipe visitée met à disposition le(s) terrain(s) et fournit les balles. Un tube de balles neuves pour 2 matches.



12. Amendes et sanctions

- 12.1. En cas d'infraction au règlement, de plainte ou de non-respect des règles de convivialité, une équipe peut être disqualifiée pour la rencontre jouée ou pour l'ensemble des interclubs.
- 12.2. Les amendes sont facturées aux clubs. Nous recommandons à ceux-ci de faire signer un engagement de prise en charge de ces amendes par les joueurs lors de leur inscription en interclubs.
- 12.3. Les clubs pourront transmettre un listing des personnes n'étant pas en ordre de paiement : cotisation, amendes, cours... Ces joueurs seront bloqués par la fédération et ne pourront : changer de club, reprendre une licence, participer aux compétitions de l'AFP tant qu'ils ne se seront pas mis en ordre.

12.4. Tableau des amendes et sanctions :

Type d'amende	Amende	Sanction/ résultat
Joueur non affilié à la fédération en compétition	100,00€	Match perdu
Retard d'une équipe	50,00€	
Nombre de joueurs insuffisant (1 ou 2 absent(s))	50,00€/ joueur	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Nombre de joueurs insuffisant (3 absents ou + chez les messieurs/ 2 absentes ou + chez les dames)	50,00€/ joueur	Rencontre perdue par forfait 6/0
Non indication du NIVEAU dans la liste des joueurs d'une équipe ou sur la feuille de match	25,00€/ joueur	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Joueur non repris sur la feuille de match	25,00€/ joueur	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Non-respect des règles reprises au point 3	300,00€	Rencontre perdue par forfait 6/0
Ordre des matches non respecté par rapport à la feuille officielle	100,00€	Série de matches perdue 3/0
Joueuses ayant joué plusieurs fois ensemble	??	
Mention fausse sur la feuille de match	125,00 €	Rencontre perdue par forfait 6/0



Forfait général après établissement du calendrier	250,00 €	/
Forfait pour une rencontre	75,00€ si annoncé plus de 48h avant 150,00€ si annoncé moins de 48h avant	/
Forfait pour la 2ème fois	100,00€	Disqualification pour le reste des IC
Forfait d'un joueur mentionné sur la feuille officielle	25,00 €	/
Pas de pièce d'identité	25,00 €	1
Résultats non encodés dans les délais	50,00€	1